

Mise en œuvre du niveau 3 de la doctrine régionale

Message du Directeur Général de l'ARS

Situation au 30 janvier 2021

Ainsi que nous nous le constatons tous ces derniers jours, la diffusion de l'épidémie de COVID-19 en région connaît à nouveau une progression forte. Les indicateurs épidémiologiques se dégradent dans toutes les catégories d'âge et dans tous les départements. La présence des variants britanniques et sud-africains a été authentifiée en Occitanie. Et le nombre de décès en établissement a dépassé les 2500 en Occitanie depuis le début de l'épidémie.

Nous constatons un nombre important de clusters en établissements de santé, touchant en particulier les soignants. Le respect des mesures barrière est, avec la vaccination, le meilleur moyen de lutter contre la propagation du virus entre individus. Je vous remercie de porter une grande vigilance à l'application de ces mesures dans vos établissements, à fortiori durant les moments de pause et de relève d'équipe, et de sensibiliser vos professionnels à l'impérieuse nécessité du respect de ces mesures. Dans le même temps nous menons une campagne de vaccination à destination des patients les plus fragiles et des professionnels de santé fragiles ou de plus de 50 ans, suivant les recommandations de l'HAS. Cette action, du fait de son ampleur nécessitera du temps mais je vous remercie de continuer à la promouvoir auprès de vos équipes. Nous constatons également une remontée forte des contaminations en Ehpad/USLD. Il est très important d'aller le plus loin possible dans la vaccination des résidents et personnels des établissements qui dépendent de vous dans les prochains jours.

La tension sur notre système de santé augmente en conséquence avec un nombre croissant de patients COVID+ hospitalisés en soins critiques, en hospitalisation conventionnelle et en SSR. Le nombre de patients présents en soins critiques aujourd'hui est au même niveau que celui constaté au 24 octobre dernier, au décours de la seconde vague, quelques jours avant le passage en niveau 4 de la doctrine régionale.

La cohabitation des prises en charge COVID et non COVID présents à un niveau important dans vos structures tend fortement les organisations hospitalières. La fluidité des parcours patient est plus que jamais essentielle. Les dispositifs de coordination à l'échelle départementale sont en place et doivent être mobilisés pour apporter des solutions structurelles et opérationnelles aux parcours des patients. Les plateformes personnes âgées (PA) sont en place dans tous les territoires, afin d'accompagner les acteurs de santé vers la meilleure décision d'orientation en fonction de la situation médicale des patients et du contexte dans lequel il vit. Les

professionnels des HAD sont mobilisés fortement pour accompagner le maintien ou le retour au domicile des patients qui le peuvent, en particulier en EHPAD. Les SSR doivent permettre de trouver des réponses aux besoins d'admission directe et de sortie des services hospitaliers pour les patients qui le nécessitent.

Actuellement au niveau 3 de mobilisation de la doctrine régionale, **la mise en œuvre coordonnée et progressive sur le territoire de la suspension partielle d'activités médico-chirurgicales différables doit être effective**, afin de libérer les ressources nécessaires pour faire face à l'afflux croissant de patients COVID +. Les décisions rendues difficiles par la durée de la pandémie doivent s'appuyer sur une approche collégiale. La participation active des professionnels que vous avez désignés pour assister aux réunions de coordination opérationnelles organisées par la délégation départementale est plus que jamais nécessaire, pour faciliter l'organisation des flux de patients.

Comme cela est prévu dans la doctrine régionale, je vous remercie de veiller à l'opérationnalité de vos ressources humaines et matérielles et de réaliser les commandes complémentaires nécessaires.

La pleine mise en œuvre de cette phase 3, sur la base de vos plans de montée en charge actualisés, doit nous permettre de repousser le passage au niveau 4, qui serait un frein plus fort sur les programmations.

Je n'exclus pas néanmoins le passage rapide au niveau 4 dans certains territoires si la situation continue à évoluer défavorablement. Je vous demande d'aller au maximum du potentiel d'adaptation attendu au niveau 3, au sein de vos établissements MCO et SSR, dans une approche coordonnée à l'échelle territoriale.

Sur tous ces fronts, je sais votre mobilisation exemplaire et je vous en remercie.

Directeur Général, Pierre RICORDEAU